



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, pendant la construction du nouveau centre communautaire, les séances du conseil municipal de Ville de Fossambault-sur-le-Lac se tiendront, soit au 6200, route de Fossambault (CNLSJ) ou au 151, rue Gingras (Pavillon Desjardins) à compter du 3 septembre 2019.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac ce 13^e jour d'août 2019.

Jacques Arsenault
Greffier